



VEILLE PARLEMENTAIRE « SÉNAT »

Destinataires : Présidents CFR - CNRPL - CNR/UFRb - FNAR - Générations Mouvement - UFRrg/fp - Commission « Retraite » - AFJ - G. Chaussoy

NATURE DU DOCUMENT	CONTENU SUCCINT	INSTANCE CONCERNÉE			IMPORTANCE SIGNALÉE			COMMENTAIRES/PROPOSITIONS
		A.N.	SÉNAT	AUT.	HAUTE	MOY.	FAIBLE	
Situation financière de l'AGIRC ARRCO au 31.12.2013 A SURVEILLER	Réunion d'un groupe de travail le 28 novembre Réflexions sur les négociations à venir			X	X			Les négociations ont été reportées au 17 ou 20 février 2015. Les pensions de réversion semblent revenir à l'ordre du jour avec la mise en place d'un système optionnel qui consisterait en fonction du taux choisi (60 ou 54 %) à abaisser le montant de la pension au conjoint survivant. ----- Parmi les données qui devraient être prises en compte lors des négociations qui interviendront début 2015, la fusion entre les régimes semble tenir le haut du pavé.
Travaux du Sénat NOUVEAU	Semaine 01		X				X	Les travaux en séance plénière reprendront le 11 janvier 2015.
Loi d'adaptation de la société au vieillissement NOUVEAU	Déclaration du Premier ministre			X	X			Le vote de la loi et la publication des décrets d'application ne devraient pas intervenir avant fin 2015 pour une entrée en vigueur au 1 ^{er} janvier 2016 au lieu du 1 ^{er} juillet 2015. L'on peut craindre un nouveau détournement des crédits de la CASA (voir document joint).
Gestion de l'assurance maladie NOUVEAU	Des économies en perspective			X			X	Deux rapports (IGAS et IGF) relèvent qu'une structuration des opérateurs de gestion de l'AM sur deux organismes CNAM et MSA (au lieu de 86 actuellement pour 14 régimes obligatoires) pourrait entraîner > 1,7 Milliard €/an d'économies (voir document joint).
Décret du 24 décembre NOUVEAU	Cumul ASPA et emploi			X			X	À compter du 1 ^{er} janvier 2015, les titulaires de l'ASPA seront autorisés à exercer une activité (voir document joint).
TDTE – Newsletter n°2 de Novembre 2014 NOUVEAU	Réforme du système actuel des retraites			X			X	Une réflexion bien utile de Didier Blanchet, ancien membre du COR et un document plus général montrent qu'il devient primordial de rendre notre système de retraite moins dépendant de la croissance (voir 2 documents joints).